BANQUES INFOS RECOURS

Avenue André-Dulin
17320 MARENNES

Mail : contact@banques-infos-recours.fr
Tel :06 22 71 04 87

M LEMAIRE Bruno
Ministre de l'Économie et des Finances
139, rue de Bercy
75572 Paris Cedex 12

Marennes le 22 mars 2019

Monsieur le Ministre,

Malgré l'entier respect que nous devons et d'ailleurs avons pour votre fonction, nous nous devons de vous alerter sur les récentes mesures que vous avez prise sur le secteur bancaire.
Vous avez annoncé une limitation des frais bancaires en septembre 2018, ces mesures réitérées par le Président de la République en janvier.

Des mesures similaires existent pourtant depuis le décret du 30 juin 2014 (https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029168451&categorieLien=id) ce décret qui est très peu appliqué; malheureusement force est de constater que les banques ne joueront pas le jeu sans contrainte claire. Il est pourtant essentiel de relancer l'économie! des mesures cohérentes en la matière sont essentielles pour y arriver. Notre pays compte 8,8 Millions de personnes qui vivent aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, il serait logique que les frais bancaires soient fortement limités pour l'ensemble de ces personnes.
Ci-joint lien vers le reportage France 2 pour l'émission tout compte fait à laquelle nous avons participé.https://www.youtube.com/watch?v=3qXT9lMnOBo&t=29s

Cela touche trop de Français pour rester inactif sur ces sujets.
Depuis l'annonce de vos mesures les banques ne tiennent aucunement les engagements pris… Pour exemple voici en mars 2019 listes de frais que nous recevons quotidiennement.

Pensez-vous que les engagements pris par les banques sont respectés ?

15:41 61 %

Solde : -152,46€

15 mars 2019

* REMISE SERVICES BOUQUET LIBE	+3,71 €
* COTIS. FORF. BOUQUET LIBERTE	-8,70 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	-15,99 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	-2,70 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	-18,00 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	-18,61 €
*COMMISSION INTERVENTION	-8,00 €
*COMMISSION INTERVENTION	-8,00 €
*COMMISSION INTERVENTION	-8,00 €
*COMMISSION INTERVENTION	-8,00 €
* COMMISSION INTERVENTION CB	-8,00 €
* COMMISSION INTERVENTION CB	-8,00 €
*COMMISSION INTERVENTION	-8,00 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	-12,00 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	-12,00 €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	[illegible] €
*FRAIS PRELEVEMENT IMPAYE	[illegible]
[illegible]	[illegible]

Autre problème récurrent, les professionnels ne sont pas protégés en cas de difficultés financières . Il est plus que temps que des mesures pour les indépendants en situation de fragilité soient prises. Les frais à répétition, les résiliations des découverts. Nombre de petits commerçants,artisans,agriculteurs, subissent des frais bancaires à une hauteur de 5 000 € sur l'année, c'est juste intenable pour ces gens. Un indépendant n'est-il pas un particulier le week-end ?https://www.rtl.fr/actu/conso/enquete-les-frais-d-incidents-bancaires-7796955854

Il y a Monsieur le Ministre n'en doutez pas un pognon de dingue a remettre par ce biais dans le circuit économique de réelles mesures de pouvoir d'achat sans le moindre centime d'argent publique.

Un second sujet nous interpelle, il 'y a à l'heure actuelle un projet de décret visant à atténuer les sanctions en cas d'erreur des banques en matière de TAEG. Donc, vous souhaitez légitimer à l'heure du numérique de grossières et sournoises erreurs qui l'encore permettent aux organismes financiers de capter des dizaines de Millions…

Vous souhaitant bonne réception tout en étant entièrement à la disposition de vos services si ces derniers souhaitent des détails complémentaires, je vous prie monsieur le ministre d'agréer l'expression de mes plus sincères salutations.

Sébastien ALAIRE
Banques Infos Recours